

La gazette du réseau



N°8 - juillet, août, septembre 2003

EDITORIAL

Par **Daniel BRUNEL**, Vice-Président du Conseil Régional Ile-de-France chargé de l'emploi, de la politique industrielle, de la Formation Professionnelle et de la jeunesse.

Devenu un enjeu de société et d'engagement national par la mise en œuvre d'une stratégie nationale du développement durable (SNDD), l'objectif est aujourd'hui de modifier les modes de production, de faire évoluer les pratiques de consommation et d'assurer l'équilibre entre économie compétitive et des enjeux écologiques.

Au niveau régional, notre engagement se traduit par une action quotidienne et concrète en faveur d'une offre de formation optimisée dans le secteur de l'environnement.

En effet, notre région à 90% citadine, relève jour après jour du maintien des équilibres environnementaux. Gestion de l'air, de l'eau, du patrimoine agricole, de la maîtrise de l'énergie: autant d'enjeux que la Région Ile-de-France s'engage à relever, notamment au niveau du développement des compétences.

Pour y parvenir, un large éventail de formations spécifiques a été mis en place afin de former les jeunes, les apprentis et les demandeurs d'emploi aux nouvelles techniques environnementales exigées par les entreprises.

Le soutien que la Région apporte au réseau « Territoires Environnement Emplois » va dans le sens d'un traitement territorial de ces problématiques et permet ainsi de développer des emplois, d'aider à la pérennisation des activités de ce secteur et d'encourager la formation des salariés en Ile-de-France.

Participer à la reconnaissance des métiers de l'environnement et à la structuration des filières professionnelles apportent ainsi une réponse efficace à deux axes majeurs de la politique régionale: la formation des franciliens et la conquête de l'emploi.

AGENDA

- Les 20e rencontres nationales de l'éducation à l'environnement du réseau Ecole et Nature de tiendront du 24 au 29 Août 2003 au Château de Vaugrigneuse dans l'Essonne. Cette manifestation se déroulera en deux temps: 3 jours de projets autour du jardin, support d'actions d'éducation à l'environnement et 2 jours de forum sur la pratique des activités d'éducation à l'environnement.

Contact: Maryline Lair—GRAINE IdF—Tel: 01 69 24 99 33—Mail: maryline.lair@graine-idf.org

- « Education à l'environnement: Construire l'avenir en Ile-de-France »: cette rencontre régionale, qui se tiendra le mercredi 24 septembre 2003 au Conseil Régional Ile-de-France, sera l'occasion pour tous les acteurs de la filière (associations, collectivités et leurs employés,...) d'échanger sur leurs expériences et pratiques pour construire ensemble l'avenir de l'éducation à l'environnement. Un forum virtuel est d'ailleurs à votre disposition pour préparer la rencontre, rendez vous sur le site de TEE IdF. Contact: Valérie Le Coq—TEE IdF—Tel: 01 42 46 45 26—Mail: info@tee-idf.net—Web: www.tee-idf.net (vous pouvez y télécharger le programme, le carton réponse et avoir accès au forum).

- Le « 12e forum des métiers de la mer, de l'eau et de l'environnement » à destination des scolaires et des étudiants se tiendra du 9 au 11 octobre 2003 à l'Institut Océanographique de Paris. Des échanges auront lieu pendant trois jours entre professionnels de l'éducation et la mer et jeunes sur les thèmes de la formation et de l'orientation.
Renseignements à partir du 15 septembre: www.oceano.org.



L'équipe de TEE Ile-de-France accueille Valérie LE COQ. En tant qu'animatrice de réseau, elle traitera les thématiques de l'éducation à l'environnement, la capitalisation d'expériences innovantes, la préqualification, la Validation des Acquis de l'Expérience, et de manière plus générale le développement et la vie du réseau.

Le réseau TEE Ile-de-France est porté par l'Institut De l'Ecologie en Milieu Urbain (IDEMU)

Territoires Environnement Emplois Ile-de-France

48, rue d'Hauteville—75010 - Paris - Tél : 01 42 46 45 26 - Fax : 01 42 46 45 36 - E-mail : info@tee-idf.net - Web: www.tee-idf.net

L'équipe d'animation est à votre disposition de 9h30 à 18h : **Mathias ADER - Gabriel CALVOZ - Valérie LE COQ**

SOMMAIRE

Editorial	p. 1
Agenda	p. 1
Le réseau vous informe	
Education à l'environnement: construire l'avenir en Ile de France	p. 2
Les SCIC en 40 questions	p. 2
Faites le point sur vos compétences	p. 2
Faites reconnaître vos compétences	p. 2
2003: une nouvelle année d'action pour TEE IdF	p. 3
Entretien et valorisation des espaces de proximité: quel avenir sur nos territoires?	p. 3
L'environnement comme projet de développement	p. 4
Construire ensemble l'évaluation et le financement des services	p. 4
Cernez la solidité financière de votre service	p. 5
Vers une sortie progressive du programme Emplois Jeunes	p. 5
Boîte à Outils	p. 5
Votre réseau sur les emplois environnement	p. 6

LE RESEAU VOUS INFORME

Education à l'environnement : construire l'avenir en Ile-de-France

Territoires Environnement Emplois Ile-de-France avec son relais thématique, le Graine Ile-de-France et les autres réseaux d'éducation à l'environnement organisent pour vous une rencontre régionale sur l'éducation à l'environnement. Le forum "Education à l'environnement : construire l'avenir en Ile-de-France" se tiendra le mercredi 24 septembre 2003 au Conseil régional Ile-de-France.

Ce forum a pour objectif de réunir tout le secteur professionnel : employeurs et salariés, associations et collectivités autour de la professionnalisation des salariés, de la recherche de financements pour un meilleur ancrage territorial et vers un développement partenarial. Moment fort de la journée : un temps sera réservé pour vous permettre d'échanger avec des professionnels sur vos problématiques et de repartir mieux outillés. Pour contribuer au succès de cette journée, vous pourrez poser vos questions et proposer des pistes de réflexion sur un forum Internet créé spécialement pour préparer cet événement. Cet espace sera bientôt mis en oeuvre sur le site de TEE IdF. Vos contributions seront capitalisées pour alimenter les débats.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Valérie Le Coq – TEE IdF au 01 42 46 45 26 et Maryline Lair- Graine IdF au 01 69 24 99 33. Vous pourrez accéder au forum de discussion sur l'éducation à l'environnement sur le site de TEE : <http://www.tee-idf.net>

Les SCIC en 40 questions

Vous désirez tout savoir sur le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), vous pouvez télécharger dès à présent le document "Les SCIC en 40 questions" sur le site de l'Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques (AVISE – CDC).

Se renseigner sur les SCIC : http://www.avise.org/article.php3?id_article=9

Salariés « Emplois-Jeunes » : Faites le point sur vos compétences !

Le Bilan d'Aide à la professionnalisation, récente prestation de bilan, spécifique à l'Ile-de-France commence à être identifiée et connue. Les salariés concernés sont ceux embauchés dans le cadre du dispositif Emploi jeune et qui possèdent une expérience suffisante dans l'emploi occupé. Le « BAP » est à encourager pour ceux dont le contrat arrive bientôt à échéance.

Outre l'objectif principal de faire le point sur les acquis professionnels et de formation du salarié afin de les valoriser soit dans une perspective de consolidation dans l'emploi soit dans le choix d'un redéploiement extérieur, le BAP peut représenter un support pour favoriser une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience. D'une durée de 30 heures, son organisation peut se dérouler sur une période de trois mois maximum.

Pour toute question concernant le BAP, vous pouvez vous adresser à un conseiller formation du CAPARIF au 01 53 68 88 84. Rappelez-vous que le passage par un BAP n'est pas une obligation préalable à une formation proposée dans le cadre de la nouvelle offre de formation. Se renseigner sur le BAP: <http://www.emploisjeunes-idf.org/employeurssalaries/formation/bap.html>.

Se renseigner sur la VAE : <http://www.infovae-idf.com/>

Faites reconnaître vos compétences

Tout le monde a droit à la reconnaissance de son expérience : les salariés, les demandeurs d'emploi indemnisés ou non, toute personne avec ou sans formation professionnelle reconnue, souhaitant acquérir une qualification professionnelle. Si vous possédez un capital de connaissances et de compétences acquises par une expérience d'au moins 3 ans en rapport avec le diplôme visé, la Validation des Acquis de l'Expérience est un droit désormais inscrit dans le Code du travail.

Territoires environnement Emplois a travaillé dans le cadre de la plateforme régionale de professionnalisation à faciliter la validation d'une expérience acquise dans le cadre d'un poste emploi jeune. Le travail s'appuie sur le tableau des emplois repères de l'environnement produit par le Ministère de l'Ecologie, TEE ayant apporté son expertise issue du travail sur l'Observatoire des nouvelles activités environnement en Ile-de-France. Il y a 4 Ministères validateurs qui sont habilités à valider les diplômes de l'environnement : le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère des Sports. Les Ministères ont travaillé à mettre en correspondance les activités et les diplômes existants de l'environnement. Ainsi, cet outil spécifique à l'Ile-de-France sans être exhaustif, offrira des possibilités de première orientation d'un salarié vers une certification en fonction de son activité. Cette démarche a été menée sur l'environnement et aussi sur d'autres thèmes dont animation, sport, tourisme, médiation. Vous trouverez ce document auprès des antennes d'information conseil en VAE et de Territoires Environnement Emplois.

Où s'adresser?

Pôle Régional Information Conseil en VAE - 16, avenue Jean Moulin - 75014 Paris – Tél : 01 56 53 32 42 – Web: <http://www.infovae-idf.com>. la liste des antennes locales y est disponible / Identification des certifications existantes: Commission Nationale des Certifications Professionnelles: <http://www.cnccp.gouv.fr> / diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur: <http://www.infovae-idf.com/html/contact.html#2>.

A noter le guide des formations initiales et des métiers de l'environnement de la Région Ile-de-France sur le site Ecoformations <http://www.ecoformations.fr.st>, à l'initiative de la Diren et de la délégation régionale Ile-de-France de l'Ademe.



La capitalisation d'informations et d'expériences sur les activités de l'environnement apparues notamment avec le dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes, l'accompagnement des salariés et porteurs de projets, la gestion d'un centre ressource, l'animation de groupes de travail institutionnels et un rôle d'expertise sont autant d'activités qu'a menées TEE depuis 1999. Nos efforts s'orientent désormais vers l'aide à la pérennisation des activités. Nous continuerons à promouvoir l'utilité sociale et environnementale des Nouveaux Services. En particulier, nous menerons un travail de concertation autour de l'évaluation par les porteurs de projets et les financeurs de la plus value environnementale et sociale.

Ces grandes lignes cadrent donc le programme d'action de TEE IdF qui, en plus de la mise à jour de ces outils d'information, inclu trois grands objectifs: la promotion des activités de l'environnement sur les territoires franciliens et la reconnaissance de leur plus value sociale et environnementale ainsi que la professionnalisation et l'accompagnement des porteurs de projets et des salariés.

Dans l'optique de promotion des nouveaux services, nous allons poursuivre notre travail entrepris sur les activités et les emplois de la gestion et valorisation des espaces naturels de proximité, notamment par la diffusion des acquis de la rencontre régionale des métiers de l'environnement qui s'est tenue le 19 mars 2003 et le soutien à leur ancrage local. Nous valoriserons également la méthode employée dans l'étude action que nous menons sur le PLIE de Chanteloup Rives de Seine visant au développement territorial des emplois de l'environnement. Nous poursuivrons notre travail de développement de l'activité d'économies de flux.

Ces actions seront complétées par deux nouveaux dossiers: un travail d'identification et de capitalisation des expériences particulièrement réussies ou innovantes en vue d'une diffusion via le réseau et, la tenue d'un forum qui réunira le secteur professionnel de l'éducation à l'environnement. Ce colloque abordera entre autres la professionnalisation des salariés ainsi que les sources de financement dans une optique d'ancrage local (voir article p. 2).

Les nouvelles modalités de financement vont engager les structures vers l'argumentation et l'objectivation de la plus value de leur travail. Le soutien aux postes et les crédits de fonctionnement laissent la place à l'achat de prestation par les financeurs publics. TEE IdF va réunir les porteurs de projets et les financeurs pour réfléchir à l'harmonisation des critères et favoriser la pratique de l'évaluation.

Nous conduisons par ailleurs la réflexion préalable à la mise en place d'un pôle de pré-qualification en environnement par le Conseil Régional. Enfin, TEE, et ses institutions membres, organiseront des réunions d'information à destination des employeurs.

Notre programme d'action complet est à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter. En effet, pour la qualité de notre action, vos questionnements et votre participation ne peuvent qu'être utiles.

En 2001 TEE IdF faisait le constat, à l'occasion de la publication de son observatoire des nouveaux emplois, que plus de 50 % des nouveaux services de l'environnement ont été créés pour l'entretien et la valorisation des espaces de proximité. Ces plus de 1000 postes en Ile-de-France, ont majoritairement été créés par des communes dès l'année 1998, la fin des aides emplois jeunes intervenant pour eux en 2003.

TEE IdF a souhaité, en partenariat avec le Réseau Economie Sociale et Environnement porté par l'ARENE, mieux identifier ces services et les conditions de réussite des projets les plus innovants du point de vue environnemental. Nous avons mené une étude avec le soutien de l'AFPA auprès de 43 structures. L'étude est en ligne sur le site Internet de TEE IdF www.tee-idf.net

Cet important travail nous a permis d'observer une véritable filière professionnelle à l'œuvre pour la gestion et la valorisation écologique des territoires tant au sein des collectivités locales que des associations. Elle se décline en trois niveaux d'intervention : les agents d'environnement de proximité (niveau VI, V), les techniciens éco-gardes (niveau III) et les écodéveloppeurs (niveau II, I).

Dans les collectivités locales, cette filière professionnelle cherche encore la reconnaissance qui lui permettra d'exister dans la durée. Ce fut le cœur du débat qui a eu lieu le 31 mars dernier au Sénat lors d'un colloque organisé par l'association des Eco-Maires en partenariat avec TEE IdF. Une des principale demande de cette association d'élus est l'adaptation de la fonction publique territoriale pour y donner toute leur place à ces nouveaux métiers et pour permettre aux emplois jeunes en postes d'être progressivement intégrés. Nous vous tiendrons avertis des évolutions sur ces points.

Par ailleurs nous avons clairement identifié trois facteurs principaux de réussite et de pérennité des services les plus innovants.

Un engagement politique fort pour la qualité environnementale du service développé;

Une compétence réelle des salariés et de l'encadrement sur ces nouvelles pratiques.

Un partenariat technique et scientifique pour accompagner ce professionnalisme.

La question de l'ancrage local du service est également centrale pour sa pérennité.

Nous avons pu longuement en débattre lors du colloque régional que nous avons organisé le 19 mars 2003.

Ce colloque ouvre des perspectives de travail et d'animation locale au sujet de l'organisation et du financement de ces services sur les territoires franciliens, nous vous en reparlerons dans les mois à venir.

Forts de nos observations et des échanges que nous avons eus lors des colloques organisés en mars, nous poursuivons le travail dans deux directions : la reconnaissance des métiers en particulier dans la fonction publique territoriale et la structuration des services sur les territoires par exemple sur le mode des régies de territoires.

Si vous êtes intéressés par le compte rendu de la rencontre régionale des métiers de l'environnement du 19 mars 2003, rendez-vous sur www.tee-idf.net, rubrique « Documents à télécharger »

Si vous désirez de plus amples informations sur le contenu de l'étude évoquée ci dessus, prenez contact auprès de l'équipe de TEE IdF ou auprès de l'ARENE.



L'environnement comme projet de développement

Le respect de l'environnement, souvent considéré comme une charge par les gestionnaires de collectivités, peut être à la base du développement et de l'affirmation de l'identité d'un territoire. Territoires Environnement Emplois Ile-de-France et le PLIE Rives de Seine sur la Boucle de Chanteloup les Vignes oeuvrent de concert en ce sens. Dialogue avec Mathias Ader, coordinateur régional de TEE IdF et Guillemette Dussart, Directrice du PLIE.

La Gazette: Comment TEE en est venu à lancer une telle étude action?

Mathias Ader: Lieu ressource, d'échange d'expériences et de concertation sur les thèmes de l'emploi, la création d'activités environnement, TEE vient en appui aux porteurs de projets et oeuvre dans le sens de l'ancrage territorial des activités. C'est donc tout naturellement que s'est imposée l'idée de mettre en oeuvre ces compétences à l'échelle d'un territoire. Nous avons donc sollicité et obtenu un financement FSE (Fonds Social Européen) dans le cadre du domaine 4 axe 7.2: "Explorer de nouveaux gisements d'emplois et pérenniser ceux qui existent dans le cadre de nouveaux services". Le projet consiste en le développement d'activités et d'emplois, la mise en oeuvre d'une démarche de développement territorial de l'emploi dans le domaine de l'environnement et en une analyse critique de la démarche incluant un retour d'expérience. Cette démarche est par ailleurs chapeautée par un Comité de Suivi qui regroupe diverses institutions telles la DIREN, l'Agence de l'Eau, l'ADEME, l'ARENE,...

La Gazette: Comment s'est opéré le choix du territoire d'étude?

Guillemette Dussart: le PLIE a pris l'initiative de contacter TEE suite à un article dans leur gazette. Il était déjà constitué à l'époque et traduisait la volonté commune des villes de la Boucle de Seine de développer des projets porteurs d'emplois et d'opportunité d'insertion en prenant en compte les atouts et faiblesses d'une intercommunalité de petites villes sans tissus industriel solide. Le PLIE a vu dans le projet de TEE IdF un moyen d'affirmer et de cristalliser son identité commune: un cadre naturel attractif et de qualité comme base à un développement d'activités. D'ailleurs, nous avons déjà au niveau du PLIE engagé un travail de mobilisation des acteurs et élus locaux autour de l'environnement à travers des initiatives éparpillées. La richesse naturelle de la Boucle de Seine fait que l'environnement s'impose progressivement comme une marque d'identité de cette intercommunalité située entre des pôles de développement économiques forts: ville nouvelle de Cergy, les Mureaux le Mantois et Poissy St Germain.

La Gazette: quels ont été vos objectifs et le déroulé de votre travail?

Mathias Ader: la première étape été un recensement des activités, structures, richesses naturelles,.. de tout ce qui a trait à l'environnement complété par un cadrage socio économique mené par le cabinet ADEO. Cet état des lieux a été affiné par les données que nous avons recueillies auprès des institutions composant le Comité de Suivi ainsi qu'auprès des élus et acteurs du territoire eux même et est ainsi devenu un diagnostic partagé. Dès lors, il a été possible de construire un projet cohérent autour de cinq axes.

Guillemette Dussart: L'autre versant de ce projet a été un travail de sensibilisation auprès des élus locaux: ils ont été rencontrés pour s'approprier la démarche et poser leurs priorités. En parallèle, TEE et le cabinet ADEO ont fait de même avec les décideurs institutionnels du Comité de Suivi. L'objectif à terme est la mise en place d'actions suite à la constitution de "groupes projets", composés de membres du PLIE et des institutions, assurant la mise en oeuvre et le suivi des différentes composantes du projet global formulé par TEE et validé par les Maires.



Construire ensemble l'évaluation et le financement des services

La fin annoncée du dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes et la réorganisation des systèmes d'aides accordées par les financeurs, augurent de changements dans la culture des porteurs de projets, notamment ceux qui relèvent du droit privé. La mobilisation de partenaires et d'appuis financiers passera de plus en plus par la caractérisation objective de la plus value des services rendus. La culture de l'évaluation s'avère donc de plus en plus nécessaire.

Le dispositif emplois jeunes a marqué un tournant dans le mode de financement des structures du secteur de l'environnement. De l'aide à l'emploi et la subvention de fonctionnement, c'est vers l'aide au service que s'est orienté l'Etat. Aujourd'hui c'est dans cet esprit que plusieurs financeurs publics s'orientent vers l'achat de prestations de services ou vers des conventions d'objectifs évalués périodiquement.

Pour les structures qui souhaiteront toujours faire appel aux deniers publics, il s'avérera de plus en plus nécessaire d'être en capacité de définir le prix du service rendu et de rendre compte objectivement des résultats et de la qualité de ce service.

Aujourd'hui un grand nombre de porteurs de projet sont convaincu d'avoir développé un service d'utilité sociale et environnementale en réponse à une demande de la population sur un territoire. Mais combien sont en capacité de fournir une évaluation de la plus value et de la qualité du service, basée sur des indicateurs mesurables?

A ces questions d'actualité, personnes n'ayant de réponse toute faite, il ne peut y avoir que des réponses dynamiques. Les financeurs publics et les porteurs des nouveaux services s'orientent donc dans un travail de co-construction de cette évaluation.

Aujourd'hui, par exemple, l'Agence de l'Eau Seine Normandie va construire le cadre qui lui permettra de remplacer ses subventions par des achats de prestation. Du côté des porteurs de projets, ceux réunis au sein du réseau économie sociale et environnement construisent un "outil d'autoévaluation de la qualité des projets et structures".

Il a semblé important à TEE IdF de réunir porteurs de projets et financeurs pour travailler à cette co-construction des outils d'évaluation économique, environnementaux et sociaux des nouveaux services de l'environnement.

Notre premier rendez-vous sera un petit-déjeuner auquel toutes les personnes intéressées par le sujet sont conviées.

Il aura lieu fin juin de cette année. Merci de vous faire connaître si vous souhaitez y participer.



Cernez la solidité financière de votre service



Vers une sortie progressive du programme Emplois Jeunes

Ces dix questions vous permettent de vous faire une idée de l'état de solvabilité de votre service.

oui non

- Depuis la mise en œuvre de votre service, le bénéfice global de votre organisme a-t-il augmenté?
- Le prix de vente de vos prestations est-il indépendant de la subvention "emplois jeunes"?
- Connaissez-vous le seuil d'activité qui vous permettra d'atteindre l'équilibre financier de votre service?
- Pensez-vous que l'Etat arrêtera de subventionner les services créés au terme des cinq années prévues par le dispositif NSEJ?
- Connaissez-vous des organismes qui proposent le même type de service dans votre département?
- Pendant les cinq années, les responsabilités de votre (vos) salarié(s) "emplois jeunes" ont-elles évolué?
- Aujourd'hui, votre service pourrait-il fonctionner sans la subvention de 15 000 euros de l'Etat?
- Le volume d'activité évolue-t-il régulièrement depuis la création du service?
- Avez-vous dans les douze derniers mois eu une séance de travail formelle (Conseil d'Administration, audit, réunion d'équipe, conseil municipal,...) dédiée à l'évaluation du degré de consolidation du service créé?
- Le contrat du salarié est-il à durée indéterminée?

Trois ou moins de trois "oui": le service a toutes les chances de disparaître à l'issue de l'aide de l'Etat. Il est urgent de réfléchir au positionnement du salarié au regard du marché de l'emploi et d'engager toute mesure susceptible d'améliorer ce positionnement (formation, bilan, démarche de recherche d'emplois,...).

Entre quatre et six "oui": de réelles chances de pérennisation existent. Tout n'est cependant pas acquis. Il convient de faire le point précisément sur les facteurs de réussite du service et d'engager la stratégie nécessaire à renforcer le potentiel économique du service. En parallèle la question de l'orientation des salariés doit être posée.

Sept "oui" et plus: Vraisemblablement le service devrait pouvoir durer au delà de l'aide de l'Etat. Ne vous endormez pas cependant sur vos lauriers! Pour durer, un service doit pouvoir de se renouveler régulièrement. Il importe donc de rester vigilant sur l'évolution de son marché mais également sur les modalités de gestion des personnels qui lui sont affectés.

Avec l'aimable autorisation de TEE Bourgogne.

En 2002, 11 000 postes emplois jeunes ont encore été créés. En 2003, une phase de recrutement issue des conventionnements 2002 a pu être observée. L'arrêt du recrutement en 2004 des emplois jeunes ne signe pas la disparition du dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes en tant que telle : 150 000 jeunes sont encore en contrats emplois jeunes et les mesures de consolidation offertes aux structures de droit privé entraînent des suites jusqu'en 2011.

Le service public de l'emploi a réaffirmé sa volonté d'accompagner des jeunes vers une sortie du dispositif et sur l'aide à la consolidation des activités développées. A noter des évolutions dans la conduite du programme : le pilotage des conventions va être resserré : rappelons que tout remplacement de postes doit se faire dans une période de 2 mois maximum et que tout poste vacant depuis plus de 6 mois pourra être orienté vers sa fermeture.

Après l'annonce de l'arrêt du financement des postes en collectivités, établissements et entreprises publiques, l'encouragement au développement de l'autonomisation financière et économique des associations s'est fait en promouvant soit la mobilisation de l'épargne consolidée ou des conventions pluriannuelles établies pour 3 ans maximum : aides moyennes de 10 000 euros/DDTEFP/poste/an.

En ce qui concerne plus généralement l'avenir des jeunes, le gouvernement affiche l'emploi comme une priorité et a annoncé de nouvelles mesures telle la création du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprises (Loi du 29 août 2002); 8% des jeunes sortants du dispositif NS EJ pourrait relever du Contrat Jeunes. Pour le secteur non marchand, le CIVIS Contrat d'Insertion dans la vie Sociale est en préparation et facilitera l'insertion dans les collectivités des jeunes les moins formés : 25 000 emplois créés sur 3 ans. Sont programmées l'augmentation du nombre de CES dans le secteur non marchand qui passerait de 160 000 à 240 000, la fusion des CES et CEC et la relance des CIE Contrats Initiative Emploi qui permettent une insertion en entreprise des chômeurs de longue durée.

Vous pouvez consulter les circulaires du Ministère des Affaires sociales, de l'Emploi et de la Solidarité sur le site : <http://www.nsej.travail.gouv.fr/> et sur le site : <http://www.emploisjeunes-idf.org/documents/textesofficiels/index.html>.

Mettez tous les atouts de votre côté pour financer vos activités environnement :

TEE IdF produit une nouvelle Boîte à Outils

**« Les aides financières dédiées à l'environnement
En Ile de France
du projet à la formation »**



Vous trouverez cette Boîte à Outils ainsi que de nombreux autres documents et informations sur le site Internet de TEE Ile-de-France:

www.tee-idf.net

Rubrique « Documents à télécharger »



Boîte à Outils

Les aides financières dédiées à l'environnement en Ile de France du projet à la formation

Fondations et mécénat: aide aux projets

Le Répertoire du Mécénat d'Entreprise édité par Admical, association qui a pour mission de promouvoir la pratique du mécénat d'entreprise dans les domaines de la culture, de la solidarité et de l'environnement. Elle dispose d'un répertoire en ligne recensant les actions de mécénat des entreprises membres d'Admical et des fondations créées par des entreprises.

Admical - 1, rue de Girardon 75019 Paris - Tel: 01 42 55 20 01 - www.admical.org

Fondation de France: elle intervient dans le domaine de l'environnement selon quatre axes: concertation sociale et médiation environnementale, promotion de nouvelles formes d'espaces naturels partagés, éducation à l'environnement et développement rural durable. S'adresse à: Fondation de France, Programme Environnement, Yves Helbert, 40, Avenue Hoche 75008 Paris - Tel: 01 41 21 31 83 - Mail: yves.helbert@idf.org

Fondation Nicolas Hulot: a interrompu ses actions de soutien aux projets d'éducation à l'environnement mais vous pouvez trouver sur son site une liste d'organismes et de fondations susceptibles de vous aider dans divers domaines dont l'environnement.

www.fnh.org, rubrique: « Bourses », « Introduction », « D'autres pistes pour financer votre projet ».

Fondation Nature et Découverte: soutient des projets de sauvegarde et de connaissance des milieux naturels (faune et flore) et développe par des associations type loi 1901 uniquement. La fondation met l'accent en 2003 sur les zones humides et le littoral.

Pour retirer votre demande: www.natureetdecouverte.com, rubrique « Fondation », « Candidature ».



48, rue
d'Hauteville
75010 Paris
Tel: 01 42 46
45 26
Fax: 01 42 46
45 36
@ : info@ tee-idf.net

Votre réseau sur les emplois environnement

www.tee-idf.net

Territoires Environnement Emplois Ile de France : qu'est-ce?

TEE Ile-de-France est le réseau régional de ressources sur les emplois de l'environnement. Il est financé par la DIREN Ile-de-France, la DRTEFP, le Conseil Régional Ile-de-France, l'ADEME et l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Participent également à son comité de pilotage la DRIAF, l'ARENE Ile-de-France, le CAPARIF et l'IDEMU qui porte TEE IdF.

Au sein du réseau, nous œuvrons pour :

- La mise à disposition d'une information régionale sur les métiers et les emplois de l'environnement.
- Le développement des services et des emplois de l'environnement sur les territoires franciliens.
- La pérennisation des activités créées en particulier dans le cadre "Nouveaux Services - Emplois jeunes".
- la formation des professionnels de l'environnement et la validation des acquis de leur expérience.
- favoriser la qualité environnementale des services développés.
- favoriser la structuration et la reconnaissance des métiers de l'environnement dans la fonction publique et le secteur privé.

Un réseau pour des échanges

En vous inscrivant au réseau TEE Ile-de-France, vous pourrez y puiser les informations que nous regroupons, vous pourrez y apporter votre expérience, vos questions et échanger sur les métiers de l'environnement avec les autres membres du réseau, les institutions du comité de pilotage, nos relais locaux et notre équipe permanente. A cette fin nous organisons des colloques, rencontres...

Le réseau vous informe

TEE IdF met à votre disposition plusieurs moyens d'information :

- la gazette du réseau (trois numéros par an)
- des boîtes à outils (fiche d'information thématique)
- un site Internet régional où vous retrouverez les informations et documents que nous mettons à votre disposition : www.tee-idf.net
- un site Internet national offrant de nombreux services dont la diffusion d'offres d'emplois et de CV www.reseau-tee.net

Nos relais thématiques et locaux

Les relais de TEE IdF sont des structures ressources sur une activité ou un territoire :

Pour l'activité animateurs-éducateurs à l'environnement : GRAINE Ile-de-France - Maryline Lair - 26, avenue Gounod - 91260 Juvisy sur Orge - Tél. : 01 69 24 99 33 - info@graine-idf.org

Pour les économies de flux : Maîtriser Votre Energie - Guillaume Porcher - 12, boulevard Rouget de Lisle, Pavillon des Finances - 93100 Montreuil - Tél. : 01 42 87 13 55 - agence.mve@libertysurf.fr

Pour les agents d'environnement de proximité et le territoire des Hauts-de-Seine et le sud-ouest de Paris : Association Espaces - Yann Fradin - 37, route de Vaugirard - 92190 Meudon - Tél. : 01 55 64 13 40 - espaces@globenet.org

Pour les conseillers environnement dans les TPE-PME : Institut Supérieur des Métiers - Olivier Contant - 28, rue des Peupliers - 75013 Paris - Tél. : 01 44 16 80 63 - o.contant@ism.asso.fr

Réseau Tee Idf

Je souhaite devenir membre du réseau

Je souhaite Devenir membre du réseau que TEE envoie la gazette à un contact
 Devenir un lieu ressource pour le réseau (envoi de gazettes)

mes coordonnées ou celles du contact sont:

Nom:

Prénom:

Organisme:

Fonction:

Adresse:

CP: Ville:

Tel: Fax: Courriel:@.....

Je recevrai la gazette de TEE IdF par courrier: postal électronique (format pdf)

Signature: